

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelques instituteurs croient en toute sincérité que la méthode analytico-synthétique n'est pas applicable aux écoles trop nombreuses. Excellente pour un cours de 5 à 10 commençants, elle ne vaut plus rien si je dois l'enseigner à 15 ou 20 élèves à la fois. Je reconnais que si le cercle d'enfants s'élargit trop, on se trouvera à une trop grande distance du tableau pour voir les lettres. Mais le même phénomène se présentera avec les tableaux Perroulaz. Lorsqu'on doit enseigner la lecture à un cours aussi nombreux, il vaudrait la peine, dans ce cas, me semble-t-il, d'écrire les mots-types en grosses lettres au tableau noir ou mieux encore sur de grandes feuilles de papiers avec les exercices analytiques.

Une troisième objection que j'ai entendu formuler contre le nouveau syllabaire, c'est qu'il réclame le concours du maître.

De l'avis de tous les inspecteurs, c'est là une heureuse obligation. Car si l'on ne veut plus laisser les jeunes enfants végéter durant des années entières au cours de lecture, il faut absolument que l'instituteur y mette la main lui-même. Mais n'exagérons rien, si la direction du maître est indispensable pour la leçon de choses et les exercices analytiques, le reste de la leçon peut être confié sans grave inconvénient à un moniteur, pourvu qu'il soit exercé.

A plus tard d'autres observations.

Votre tout dévoué
R. H.



Chronique scolaire.

EXAMENS DES RECRUES. — Voici le résultat des examens pédagogiques des recrues. Les cantons sont placés dans l'ordre suivant : 1 Bâle-Ville, 2 Genève, 3 Thurgovie, 4 Zurich, 5 Schaffhouse, 6 Vaud, 7 Glaris, 8 Appenzell (R.-E), 9 Soleure, 10 Neuchâtel, 11 Obwald, 12 Bâle-Campagne, 13 Saint-Gall, 14 Argovie, 15 Zoug, 16 Grisons, 17 Nidwald, 18 Schwyz, 19 Berne, 20 Lucerne, 21 Fribourg, 22 Tessin, 23 Appenzell (R.-I.), 24 Valais, 25 Uri.

Voici d'après le rapport publié par le bureau de statistique du département fédéral de l'Intérieur sur les derniers examens de recrues, les districts de la Suisse qui ont obtenu une note inférieure à huit.

Les notes vont de 4, bien, à 20, mal :

Saint-Gall, 6,31 ; Genève-ville, 7,12 ; Bâle-Ville, 7,25 ; Frauenfeld, 7,35 ; Lausanne, 7,38 ; Zurich, 7,73 ; Kreuzlingen (Thurgovie), 7,83 ; Plessur (Grisons), 7,83 ; Genève, Rive droite, 7,85 ; Maloja (Grisons), 7,96 ; soit dix districts.

La moyenne pour la Suisse entière est de 10,148. L'année dernière, elle était de 10,284. Il y a donc eu progrès.

Voici le rang et les résultats obtenus par les différents districts du canton de Fribourg. Nous donnons entre parenthèses la note de l'année dernière :

85. Sarine, 10,40 (11,40). — 108. Lac, 11,04 (11,60). — 115. Broye, 11,33 (10,90). — 116. Glâne, 11,35 (12,10). — 138. Veveyse, 12,52 (12,10). — 139. Singine, 12,58 (13,40). — 142. Gruyère 12,98 (12,90).

Le nombre des districts s'élève en Suisse à 183.

